

Section syndicale Groupe 3F



Monsieur LAFFOUCRIERE
159 Rue nationale
75 013 PARIS

LETTRE RECOMMANDEE AVEC AVIS DE RECEPTION

Monsieur,

Mr LAFFOUCRIERE

Nous prenons acte de votre réponse à notre lettre ouverte du 26 mars 2015 et sommes ravis du dialogue qui c'est instaurer suite à notre courrier.

Au vu des réponses qui nous ont été apporté le SECI-UNSA suspend le mouvement social que nous avons évoqué pour le 29 mai 2015

- La mise en place de la subrogation sans jour de carence pour les salariés
- Dans l'accord sur l'égalité homme femme des frais de gardes pourront être remboursé dans la limite de 40€ par jours et 200€ sur l'année contre 20€ et 100€ sur l'ancienne accord
- Des augmentations du personnel administratifs 59 poste (exemple : assistante de responsable habitat, un pose de chefs de secteurs itinérant par agences plus des sédentaire sur certaines agences, création de pré-contentieux et cadre contentieux exe...) et 63 création de postes supplémentaire de gardien
- L'employeur s'est aussi engagé à avancer sur le calendrier la négociation sur le 13^{ème} mois pour les gardiens qui était prévue en novembre 2015
- Une étude par un organisme externe pour évaluer les poste de responsable habitat

Cependant nous restons vigilant au avancé social et à l'ouverture du dialogue entre les organisation syndicats et la direction dans le groupe 3F et sommes toujours demandeur des revendication suivant :

- La mise en place d'une prime de remplacement mutuel pour les chefs de secteurs
- Au vu de la baisse de l'intéressement 2014 de 4 points nous demandons un supplément comme l'autorise la législation (article L.3314-10 du code du travail)
- La mise en place de groupes de travail par agences et filiales piloté par un cabinet extérieur à l'entreprise pour évaluer les besoins humain dans le groupe 3F pour tenir les objectif de vos objectifs

On vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Mr EL HOSSI et Mr BENMATI
Délégués Syndicaux Centraux SECI-UNSA